

Le métier d'enseignant (2025)

EN RÉSUMÉ

Le métier d'enseignant connaît aujourd'hui, en France comme à l'international, une perte d'attractivité marquée, qui se traduit par des difficultés de recrutement et un sentiment de dévalorisation. Dans un contexte d'évolutions profondes, notamment liées au numérique, les enseignants doivent faire face à des attentes croissantes et à des transformations de leurs pratiques. Le Cnesco a ainsi dressé un état des lieux des mutations du métier, en analysant l'évolution du tra-

vail en classe, du rapport aux élèves, du sens donné au métier, ainsi que les effets de l'intelligence artificielle. Les travaux ont également porté sur les compétences mobilisées par les enseignants — notamment numériques et relationnelles —, la place du collectif, ainsi que les parcours professionnels et les conditions d'exercice. Ils mettent en lumière les enjeux de reconnaissance et les leviers permettant de mieux accompagner et soutenir les enseignants.

CHIFFRES CLÉS

- 9 enseignants français de collège sur 10 déclarent se sentir souvent heureux lorsqu'ils enseignent et 8 sur 10 estiment que leur travail leur procure un réel sentiment de satisfaction (Talis 2024).
- 54 % des enseignants français de collège estiment que les avantages du métier l'emportent sur les inconvénients vs 74 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (Talis 2024).
- 4 % des enseignants français de collège estiment que leur profession est valorisée dans la société vs 22 % en moyenne dans l'OCDE (Talis 2024).
- Principales sources de stress mentionnées par les enseignants français de collège : le suivi des évolutions des exigences institutionnelles (62 %), le travail administratif (58 %), l'adaptation aux élèves à besoins éducatifs particuliers (49 %) (Talis 2024).

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- 1 Renforcer et structurer la formation continue des enseignants
 - Structurer l'entrée dans le métier en articulant formation initiale en Inspé, tutorat et accompagnement professionnel au cours des premières années d'exercice, en lien avec les équipes pédagogiques et l'établissement, et en prévoyant dans chaque établissement un dispositif d'accueil formalisé, un référent identifié et un suivi durant les premières semaines pour les enseignants nouvellement affectés.
 - Développer un parcours de formation initiale et continue spécifique à l'IA, intégrant les concepts numériques de base, le fonctionnement de l'IA, ses limites, ses risques, ses biais et les enjeux éthiques, et structuré en modules articulant apports théoriques, pratiques et auto-formation.
- 2 Travail collectif et dynamiques professionnelles partagées
 - Renforcer la formation au travail collectif, en formation initiale et en formation continue, en structurant en Inspé des modules dédiés à la collaboration entre pairs et en intégrant l'évaluation des compétences collaboratives dans les modalités de validation de la formation, au même titre que les compétences disciplinaires et pédagogiques ; et en développant dans le cadre de la formation continue des sessions inter-métiers et partenariales, associant enseignants et acteurs de l'éducation, du médico-social, du social et du monde associatif.
- 3 L'école ou l'établissement : organisation, gouvernance et pilotage des initiatives locales
 - Renforcer la gouvernance participative et la visibilité des actions, en formalisant des espaces de pilotage partagé construits collectivement autour d'indicateurs communs, en associant les enseignants à la définition des priorités du projet d'établissement, et en organisant au moins une fois par an un temps de présentation et d'analyse des initiatives pédagogiques et éducatives menées, pouvant associer les partenaires du territoire.
 - Structurer le dialogue avec les familles en définissant des objectifs, des modalités et des outils clairs de communication s'appuyant sur des règles communes pour en garantir la cohérence et la sécurité, et en organisant des temps réguliers d'information et d'échange sur les priorités éducatives et les initiatives de l'établissement, inscrits dans le projet d'école ou d'établissement.

4 L'évaluation et la gouvernance des fonctions d'accompagnement

- Clarifier les finalités et séparer les fonctions d'évaluation et d'accompagnement professionnel des enseignants, en les confiant à des acteurs identifiés et distincts, y compris lorsque ces fonctions sont exercées au sein d'un même corps, afin de lever les ambiguïtés persistantes entre évaluation et soutien au développement professionnel.
- Rendre visibles et reconnaître institutionnellement l'ensemble des activités enseignantes au-delà du face-à-face pédagogique, en permettant leur notification et leur documentation dans les outils de suivi de parcours professionnels, en les intégrant dans les entretiens professionnels, et en permettant d'assurer des missions complémentaires en décharge horaire, dans le cadre d'une concertation au sein de l'établissement, afin d'éviter la surcharge liée au cumul de responsabilités supplémentaires avec un service d'enseignement à plein temps.

5 Conditions d'exercice et charge de travail

- Encourager le co-enseignement et la co-intervention en les intégrant dans le service des enseignants volontaires — incluant la collaboration entre enseignants ordinaires et enseignants spécialisés — et en reconnaissant le temps de concertation associé, y compris hors temps de classe, afin de mieux répartir la charge liée à la gestion de la diversité des élèves et à l'inclusion scolaire.
- Intégrer dans les obligations réglementaires de service des temps collaboratifs réguliers et identifiés, distincts du face-à-face avec les élèves, afin de dégager un temps reconnu pour la concertation, la formation continue et la collaboration professionnelle.
- Mieux prendre en compte les différentes étapes de la carrière dans l'organisation du service, en particulier lors de l'entrée dans le métier et en fin de carrière, afin de favoriser le tutorat, la transmission des compétences et les transitions professionnelles.

Des projets innovants en France

Le labo Connexité, conçu par et pour les enseignants

Le labo Connexité du collège René Cassin de Noindans-les-Vesoul (aca. de Besançon), est un dispositif conçu par et pour les enseignants afin de répondre à la complexité croissante des situations de classe, à l'hétérogénéité des élèves et au risque d'isolement professionnel. Il repose sur l'observation croisée de situations réelles en classe, complétée par des temps d'analyse collective réguliers, permettant d'identifier et de faire évoluer les gestes professionnels favorisant l'engagement et l'autonomie des élèves.

AnSu : les enseignants pilotes de l'IA dans la classe

Développé par la DRANE Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec l'IMSIC de l'université de Toulon, le dispositif AnSu accompagne l'intégration de l'intelligence artificielle en classe en plaçant les enseignants au cœur de son usage. Il leur permet de concevoir des agents didactiques adaptés à leurs objectifs pédagogiques, selon un processus structuré. Expérimenté depuis 2024, AnSu favorise des activités plus engageantes pour les élèves et un usage de l'IA mieux encadré par les enseignants.

L'OPÉRATION DU CNESCO

Une conférence de comparaisons internationales

Le Cnesco a organisé une conférence de comparaisons internationales intitulée « Le métier d'enseignant : quelles évolutions ? À quelles conditions ? » en novembre 2025.

Des ressources riches

- 1 rapport scientifique de cadrage – P. Périer (avril 2026)
- 1 panorama international – G. Farges, A. Gomes, J. Huot, S. Rin (avril 2026)
- 1 enquête portant sur l'attractivité du métier auprès d'étudiants de licence 3 – A. Paris & P. Périer (avril 2026)

- 15 présentations d'experts (avril 2026)
- 1 dossier de synthèse – A. Florin, C. Pacchiana, O. Cosnefroy, M. Kuhn & M. Simonin-Kunther (avril 2026)

Diffusion

- 1 série de recommandations issues d'une réflexion collective menée lors des ateliers de la conférence pour accompagner les évolutions du métier enseignant (avril 2026)
- 1 dossier de ressources contenant les rapports, les notes et les vidéos des experts, les recommandations du jury et des projets innovants (avril 2026)
- Des ateliers associés ont été organisés dans les académies de Martinique, Paris, Guadeloupe, Reims, Strasbourg et Toulouse.

Pour consulter le dossier complet : cnesco.fr/conference/metier-enseignant